

Globalization and Governance, Jon PIERRE, 2013, coll. Social and Political Subject, Cheltenham, R.-U., Edward Elgar, 181 p.

Joseph Pestieau

Volume 45, Number 3, September 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1027572ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1027572ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pestieau, J. (2014). Review of [*Globalization and Governance*, Jon PIERRE, 2013, coll. Social and Political Subject, Cheltenham, R.-U., Edward Elgar, 181 p.] *Études internationales*, 45(3), 486–488. <https://doi.org/10.7202/1027572ar>

au cours de l'intervention (avec des mécanismes de contrôle plutôt restrictifs et stricts) et ceux dont l'attention se porte sur le résultat de l'opération (et dont les mécanismes de contrôle et les restrictions sont plus souples). Auerswald et Saideman notent en ce sens l'importance de la personnalité du leader et de son parcours personnel. Dans le cas de régimes parlementaires, l'accent est mis sur la nature des partis politiques de la coalition dirigeante et leur orientation idéologique – à la fois la tendance générale de la coalition et l'idéologie de chaque parti. Il est intéressant de noter que sont également développés les cas de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui sont partenaires mais non membres de l'OTAN, ce qui permet ainsi d'évaluer l'importance de l'adhésion à l'OTAN sur le degré d'engagement des États dans l'intervention. Ces cas d'application permettent aux auteurs de démontrer que, quel que soit le statut du pays vis-à-vis de l'Alliance ou du système politico-institutionnel de l'État, la primauté de décision et de contrôle sur le militaire réside bien au niveau national et non au niveau multilatéral des structures de l'OTAN. Les auteurs ne cherchent donc pas à se limiter aux seuls cas des membres de l'Alliance, mais bien à généraliser les résultats dans le cadre d'opérations multilatérales pour aboutir à une théorie générale – une ambition énoncée dès l'introduction de l'ouvrage.

L'objectif poursuivi par Auerswald et Saideman ne manque pas d'attrait : que ce soit dans les milieux scientifiques ou politiques, comprendre les obstacles aux opérations multilatérales est une tâche nécessaire et complexe. La structuration de la recherche autour

de la théorie de l'agence permet aux auteurs d'intégrer dans une approche institutionnelle des théories cognitives généralement élaborées dans le cadre d'analyses de politique étrangère (ou FPA). Néanmoins, malgré sa richesse, il semble manquer dans l'analyse une étape supplémentaire qui permettrait d'intégrer la recherche dans une théorie générale sur la prise de décision dans le cadre d'opérations multilatérales. En effet, qu'elle soit abordée sous l'angle de l'alliance ou bien sous celle du contrôle civil sur les contingents militaires, la recherche relève bien d'une analyse de politique étrangère, en ce sens que le questionnement des auteurs porte, *in fine*, sur le processus décisionnel d'une politique précise. Dès lors, dans leur volonté d'aborder la question sous l'angle institutionnel, Auerswald et Saideman omettent d'autres approches complémentaires – ou les mettent sciemment de côté. En ce sens, l'ouvrage représente donc à la fois l'aboutissement de la recherche des auteurs et l'ouverture de nouvelles pistes de recherche pour le futur.

Dorothee VANDAMME

Université catholique de Louvain, Belgique

MONDIALISATION ET TRANSNATIONALISME

Globalization and Governance

Jon PIERRE, 2013, coll. *Social and Political Subject*, Cheltenham, R.-U.,
Edward Elgar, 181 p.

Ce petit livre délimite nettement son sujet, s'en tient à celui-ci et suit un plan clair. Il étudie l'effet de la mondialisation aux États-Unis, au Japon et

en Suède dans trois domaines : la gouvernance économique ; les relations entre gouvernement central, régions et villes ; les réformes administratives. Il soutient quelques idées simples, mais qui méritent d'être rappelées. Premièrement, la mondialisation ne s'institue que parce que les États s'y adaptent tout en y résistant éventuellement. Elle progresse donc en passant par les États. Deuxièmement, elle ne s'institue qu'en composant avec les institutions et la culture économiques et politiques de diverses sociétés. Elle n'a donc pas les mêmes effets partout et ses effets sont toujours mitigés. Troisièmement, elle est essentiellement le résultat de l'imposition du néolibéralisme anglo-saxon au reste du monde. Quatrièmement, en renforçant la compétition internationale, elle peut mettre en péril la domination américaine dont elle est un résultat. Enfin, elle a entraîné une transformation partout dans le monde, mais beaucoup moins aux États-Unis qu'ailleurs. Non seulement ceux-ci demeurent convaincus de leur supériorité et provinciaux, mais leur modèle, après s'être imposé, est discrédité par la dernière crise financière.

Il ne faudrait pas ne retenir que ces conclusions. Elles sont beaucoup trop générales, alors que l'argument que mène l'auteur est sobre, précis et fondé empiriquement. Il veut d'abord établir dans quelle mesure les normes et les programmes imposés ou préconisés par des instances telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), normes et programmes qui visent à

promouvoir dérégulation et libéralisation dans le sens de la mondialisation et des vues américaines, sont adoptés par les politiques nationales. Celles-ci sont-elles soumises à ces pressions ou évoluent-elles indépendamment de ces pressions même quand elles adoptent des positions néolibérales ? C'est pour répondre à cette question que l'auteur distingue nettement le cas des trois pays envisagés à trois points de vue. Il s'en tient strictement à ces pays et aux champs étudiés dans ces pays particuliers. Ils sont très différents, mais sont tous très développés et démocratiques. En gros, l'auteur considère qu'ils se sont conformés ou ont résisté aux normes et réformes « globales » en fonction de leurs propres institutions et en fonction de leur propre volonté. Elles ne leur ont pas été imposées, sauf brièvement dans des moments de crise financière pour la Suède et le Japon.

Ce dernier pays a longtemps poursuivi une expansion de ses exportations tout en protégeant son propre marché. Il a pu préserver son insularité en dépit des pressions des États-Unis et de sa dépendance vis-à-vis de ceux-ci jusqu'à ce qu'il connaisse de graves problèmes financiers à la fin du 20^e siècle. À ce moment-là, il a dû accepter les conditions du FMI et céder aux pressions de son grand allié, ces conditions et ces pressions se confondant plus ou moins avec son point de vue. Il s'ensuivit une ouverture du marché du Japon, la dérégulation de son économie, la réduction du rôle des *Keiretsu* et du ministère du Commerce international. Mais le Japon n'a jamais perdu la maîtrise de ces évolutions.

À la suite d'une crise de ses finances au début des années 1990,

la Suède a dû réduire la portée de l'État-providence, équilibrer son budget, réformer sa fiscalité, donner plus de pouvoirs à ses régions, mais cela se faisait moins en réaction à des pressions extérieures qu'en réponse à des changements de gouvernement et de politique ou, pour ce qui en est de la régionalisation, en réponse à des suggestions de l'Union européenne qu'elle avait rejointe. Il demeure que les gouvernements de droite qui réformèrent l'État-providence étaient influencés et confortés par le néolibéralisme qui avait cours internationalement. L'auteur n'en parle pas, et cela demeure en dehors de son propos.

Quant aux États-Unis, leur cas est très différent de celui des deux autres pays. Leur marché intérieur est immense, leur économie est beaucoup moins dépendante du commerce extérieur, le néolibéralisme ne leur est certainement pas imposé de l'extérieur, la gouvernance économique a toujours été l'affaire des entreprises privées et non de l'État, les normes internationales de la mondialisation ont leur origine chez eux, la mondialisation semble avoir servi leur économie, du moins selon leurs capitalistes et financiers, bien plus qu'elle ne l'a bouleversée.

Ce livre est bien construit, clair et concis. Ses objectifs sont délimités et atteints. Il semble minimiser le rôle ou l'importance de la mondialisation. Mais il ne dit pas combien celle-ci est aussi un phénomène idéologique dont l'influence peut être à la fois *soft* et déterminante. Elle n'a pas besoin d'être imposée pour s'imposer et triompher.

Joseph PESTIEAU
Professeur retraité
Cégep de Saint-Laurent

ANALYSE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Military Strategy as Public Discourse. America's War in Afghanistan

Tadd SHOLTIS, 2014, coll. *Cass
Military Studies*, Londres, Routledge,
212 p.

Le temps n'est plus où le pouvoir politique contrôlait en temps de guerre les nouvelles qui provenaient du front, tandis que la population aux destinées desquelles il présidait se devait d'être fidèle aux thèses qu'il prônait, tout au moins jusqu'à l'annonce d'une éventuelle défaite. Les gouvernants victorieux se paraient aisément de l'aura de sauveurs ; la nation, s'attachant à oublier pertes humaines et matérielles, rendait également hommage à l'armée.

Dans l'introduction à son ouvrage intitulé *Military Strategy as Public Discourse. America's War in Afghanistan*, Tadd Sholtis (2014 : 5), lieutenant-colonel au sein des forces aériennes états-uniennes – l'US Air Force –, nous rappelle que « la politique née de la globalisation et le déclin des guerres » qui, traditionnellement, opposaient les États ont fait place à des conflits bien plus complexes. Il est vrai que la tâche des puissances mondiales que l'auteur qualifie de « libérales » est ardue, puisque des concepts qui semblaient jusqu'alors immuables, tels que la guerre, la victoire ou l'ennemi, requièrent une nouvelle définition. Les hommes politiques occidentaux, quelle que soit leur affiliation politique, se sont pour leur part attachés à esquiver un tel débat.

L'apparition récente d'*acteurs non étatiques*, pour tenter de traduire